

<http://eglisealareunion.org/?Abus-sexuels-l-Eglise-en-France-encore-une-fois-sous-le-choc>

Abus sexuels : l'Église en France encore une fois sous le choc

- Actualité -



Date de mise en ligne : mardi 8 novembre 2022

Copyright © Diocèse de La Réunion - Tous droits réservés

Monseigneur Eric de Moulins-Beaufort, président de la Conférence des évêques de France, réunie en assemblée plénière à Lourdes jusqu'à ce soir, a fait hier devant la presse une déclaration retransmise par KTO sur YouTube.

Cette conférence de presse n'était pas prévue initialement. Elle a été motivée par deux choses. D'une part, la volonté de faire le point sur l'« affaire » Monseigneur Santier, qui avait bouleversé les fidèles depuis le début du mois d'octobre, en raison de ce que ceux-ci ont qualifié de « manque de transparence ». D'autre part, un aveu reçu la veille, celui de Monseigneur Jean-Pierre Ricard, qui reconnaît dans un communiqué s'être « *conduit de façon répréhensible avec une jeune fille de 14 ans* » il y a trente-cinq ans, alors qu'il était curé à Marseille [1]. Monseigneur de Moulins-Beaufort a précisé qu'un signalement auprès du procureur ainsi qu'auprès du Dicastère pour la doctrine de la foi ont été faits.

Monseigneur de Moulins-Beaufort a enfin fait le point sur les évêques ayant été mis en cause devant la justice française ou devant la justice canonique. À Monseigneur Ricard et Monseigneur Santier, il convient d'ajouter Monseigneur Lafont, Monseigneur Gaschinard et Monseigneur Di Falco (enquêtes en cours), Mgr Pican (décédé en 2018), Monseigneur Fort et le cardinal Barbarin (relaxé en 2020). Toutes ces « affaires » sont connues et jugées pour certaines. Trois autres évêques sont également concernés, dont deux font l'objet d'enquêtes et d'une procédure canonique, le troisième d'un signalement au procureur resté jusqu'ici sans réponse et qui a reçu des mesures de restriction de son ministère. Les noms de ces trois évêques n'ont pas été révélés. Au total, 11 évêques, mis en cause pour des raisons diverses et à des degrés divers. Aucun d'eux n'exerce aujourd'hui de fonction épiscopale.

Écouter ci-dessous la déclaration de Monseigneur Éric de Moulins-Beaufort

Télécharger la [déclaration de Monseigneur Éric de Moulins-Beaufort](#), le [communiqué du cardinal Ricard](#) et la [chronologie du traitement relatif à la situation de Monseigneur Santier](#).

[1] Monseigneur Ricard a été successivement évêque auxiliaire de Grenoble, puis évêque de Montpellier, enfin archevêque de Bordeaux. Il a présidé plusieurs années la Conférence des évêques de France. Membre de la Congrégation pour la Doctrine de la foi depuis 2002, il a été créé cardinal en 2006. Le Pape a accepté sa démission de sa charge d'archevêque de Bordeaux en 2019.